



Chapitre 3 Accords régionaux et bilatéraux de libre-échange et autres initiatives



entourant ces négociations, tels qu'ils ont été exposés dans le *Rapport conjoint sur la définition du périmètre d'un accord économique approfondi entre l'Union européenne et le Canada*.

Les provinces et les territoires ont exprimé leur soutien pour un solide partenariat économique Canada-UE. Comme plusieurs points de discussion tombent sous leur compétence exclusive ou partagée, ils participeront étroitement à ces négociations.

Des liens économiques plus étroits avec l'UE augmenteraient de façon significative l'avantage concurrentiel mondial du Canada. L'UE est le deuxième partenaire commercial et financier du Canada après les États-Unis. En outre, avec une population de près de 500 millions, l'UE représente le plus grand marché de produits et services au monde. Selon l'étude conjointe Canada-UE d'octobre 2008, *Évaluation des coûts et avantages d'un partenariat économique plus étroit entre l'Union européenne et le Canada*, une plus grande libéralisation du commerce pourrait fournir des avantages économiques substantiels tant au Canada qu'à l'UE. L'étude prévoit qu'un accord gonflerait le PIB canadien de 12 milliards de dollars et engendrerait une augmentation de 20 % des échanges commerciaux bilatéraux.

Corée du Sud

En juillet 2005, le Canada et la Corée du Sud ont entamé des négociations en vue d'un accord de libre-échange global. Treize rondes de négociations ont été menées, dont la dernière en mars 2008, à Ottawa. Depuis lors, les négociations avancent grâce aux travaux entre les séances.

Les négociations sont sur le point d'être conclues; il reste cependant des questions difficiles à résoudre. Le gouvernement continuera à consulter les intervenants canadiens concernés et ne conclura pas les négociations tant que l'accord ne satisfait pas les besoins des Canadiens. Le Canada recherche, avec la Corée, un accord de libre-échange ambitieux et de premier ordre qui puisse fournir aux exportateurs canadiens de réelles possibilités d'accès au marché.

La signature de l'accord de libre-échange entre la Corée et les États-Unis en juin 2007 et les négociations en cours entre la Corée et l'UE soulignent la nécessité de maintenir la compétitivité du Canada dans un marché asiatique stratégique. Ces négociations montrent également l'importance de la Corée en tant que partenaire stratégique en Asie du Nord-Est.